

Que faire avant de réaliser des travaux ?
 Vous envisagez de faire des travaux chez vous, en fonction de la surface créée, des modifications de l'aspect extérieur ou si vous installez une clôture en limite de propriété, vous avez peut-être l'obligation de les déclarer !
 N'hésitez pas à vous renseigner en mairie ou sur le site de Valenciennes Métropole. Vous avez aussi les principes généraux sur le document ci-dessous et sur "service public.fr"

Journée au Salon de l'agriculture proposée par l'asso Verchain en mouvement le 1er Mars.
 Il reste encore quelques places alors dépêchez vous si vous souhaitez participer à cette sortie !!!!!
 Des flyers sont en mairie au cas où vous n'auriez plus le document distribué.

Les chèques seront encaissés le 15 février.



TARIFS	Verchinois	Extérieurs
Moins de 6 ans	20 € (Bus + entrée gratuite)	30 € (Bus + entrée gratuite)
De 6 ans à 12 ans	29 € (Bus + entrée)	39 € (Bus + entrée)
Plus de 12 ans	34 € (Bus + entrée)	44 € (Bus + entrée)

* Age apprécié au 1er Mars 2025

le maire
Le conseil municipal
et le personnel communal
vous souhaitent
Une Bonne Année 2025



Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT
 Tuiles (réfection de toiture) : DP
 Auvent, préau
 < 5 m² : aucune formalité
 < 20 m² : DP
 > 20 m² : PC

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation
 < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
 < 20 m² : DP

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :
 DP

FAÇADE, RAVALLEMENT : DP

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES : DP

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)
 • Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
 • Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité
 • Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : DP
 • Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : PC

GARAGE
 • < 5 m² : aucune formalité
 • < 20 m² : DP
 • > 20 m² : PC
 • Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE
 DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES
 • < 5 m² : aucune formalité
 • < 40 m² : DP
 • > 40 m² : PC

PISCINE
 • < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
 • < 100 m² ouverte : DP
 • < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : DP
 • > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : PC

PORTAIL
 DP

CABANE BOIS OU BÉTON
 • < 5 m² : aucune formalité
 • < 20 m² : DP
 • > 20 m² : PC

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :
 • Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
 • Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².
 Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr

Verch'Info ! Janvier 2025

L'Info Municipale et Associative

Parole au Maire



Chers concitoyens,
 En ce début d'année 2025, je tiens à vous adresser, au nom de l'équipe municipale et en mon nom propre, mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de réussite pour vous et vos proches.
 L'année écoulée a été marquée par des défis que nous avons relevés ensemble, avec solidarité et détermination. Que ce soit à travers les projets réalisés, les moments partagés ou les épreuves traversées, vous avez montré une fois de plus que notre commune est riche de son dynamisme et de son esprit d'entraide.
 Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui, par leur engagement, participent à la vitalité de notre commune : les associations, les commerçants, les entreprises, les agents municipaux, les enseignants, ainsi que tous les bénévoles et citoyens impliqués.

2025 s'annonce particulière, car elle est marquée par des incertitudes et des attentes. Les décisions prises à l'échelle nationale auront des répercussions sur notre budget communal, qui risque d'être réduit. Ces contraintes budgétaires nous obligeront à repenser certains de nos projets et à faire preuve d'encore plus de créativité et de responsabilité dans la gestion de nos ressources.
 Cependant, je reste confiant en notre capacité, ensemble, à surmonter ces défis. Notre commune a toujours su se montrer solidaire et résiliente. Ces valeurs, profondément ancrées en nous, seront notre force pour continuer à avancer et préserver l'essentiel : le bien-être de chacun et la vitalité de notre territoire.
 Nous devons prioriser nos actions, mais soyez assurés que nous maintiendrons nos efforts pour répondre aux besoins des habitants, soutenir nos associations, dynamiser nos commerces et préserver la qualité de vie qui fait notre fierté.
 Je remercie chacun d'entre vous pour votre engagement et votre contribution au dynamisme de notre commune.
 Malgré les défis, je suis convaincu qu'avec dialogue, solidarité et détermination, nous saurons faire de cette année une étape constructive pour notre avenir commun.
 Que cette année 2025, malgré ses incertitudes, soit marquée par l'espoir, l'entraide et la convivialité.
 Je vous souhaite à tous une année riche de rencontres, de projets et de réussites partagées.

Avec toute mon amitié et mon dévouement,
 Christian Bisiaux

INFO LA POSTE : Les boîtes aux lettres accessibles en période hivernale.

A l'approche de l'hiver, les conditions météorologiques risquent de se dégrader très rapidement: la neige, le verglas peuvent rendre les trottoirs dangereux et les boîtes aux lettres inaccessibles.
 Afin de permettre aux facteurs de distribuer le courrier en toute sécurité dans tous les foyers, la poste rappelle aux habitants l'obligation de saler, sabler et rendre praticable la partie du trottoir attenante à leurs habitations.
 Les boîtes aux lettres doivent également se situer à l'entrée des propriétés, c'est-à-dire à bordure de la voie ouverte à la circulation.

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi : Fermé
 Mardi : 10H -12H et 14H -17H
 Mercredi : 10H -12H
 Jeudi : 10H -12H et 14H -17H
 Vendredi : 10H -12H
 Samedi : 9H - 11H
 Tel : 03 - 27 - 27 - 03 - 16

site : <https://www.verchainmaugre.fr>
 Mail : mairie@verchainmaugre.fr

Prochains événements

- Dimanche 26 janvier : AG de l'ARPV
- Samedi 15 février : Soirée à thème organisée par le CFE
- Samedi 22 février : Comptage de printemps par la société de Chasse
- Samedi 22 février : AG de la pétanque suivie du concours de Belote
- Dimanche 23 février : AG de la pêche
- Samedi 1er mars : journée au salon de l'agriculture proposée par Verchain en mouvement
- Samedi 8 Mars : Pétanque Repas annuel

Vœux 2025.
 Mesdames, Messieurs, j'aimerais vous présenter au nom de la Municipalité mes meilleurs Vœux pour 2025. Que cette année soit remplie de joie, de petits bonheurs, de bonne santé pour vous et vos proches.
 Les premiers mots de Monsieur le Maire, Christian BISIAUX furent pour les habitants, remerciant également les élus locaux pour leur présence.
 Il rendit hommage à une figure locale décédée cette semaine, Pierre DENOYELLE qui pendant de nombreuses années se mit au service de notre commune en tant que bénévole et élu.
 Puis vint le moment d'évoquer les travaux accomplis en 2024 accompagnés d'un diaporama, remerciant les agents techniques pour ces réalisations et félicitant notre artiste peintre pour ses nombreuses fresques.
 Il évoqua également les projets bien engagés pour l'année 2025 et 2026.
 Damien TAISNE, Adjoint à la communication et aux associations présenta la vie associative de notre village, rappelant la chance que nous avions pour leur diversité, ce que cela apportait à chacun, particulièrement aux enfants, citant les nombreuses animations qui avaient lieu tout au long de l'année.
 Monsieur le Maire reprit la parole quelques instants pour mettre à l'honneur trois personnes formidables qui pendant de nombreuses années ont donné du bonheur lors du rendez-vous hebdomadaire, permettant aux dames et messieurs de rester en forme dans la joie et la bonne humeur : Marie José CARPENTIER, vice-présidente dès 1986 depuis la création du club, puis présidente de 2002 à 2023, Christiane DESCAMPS et Marilyse LAGNEAU sont arrivées en tant qu'adhérentes à la même date en 1986 et ont naturellement changé de fonction au départ de Céline MOTUELLE en 2002, animation jusqu'en 2023. Christiane et Marilyse ont enseigné à titre bénévole avec amour et passion tout en proposant des cours de qualité, remis sans cesse au goût du jour.
 Un grand MERCI à elles trois.
 Cette mise à l'honneur se termina avec la remise pour chacune d'une médaille et d'un bouquet de fleurs.



Rappel des travaux réalisés en 2024

Statue du 18^e siècle
Volée en 2015, la statue du saint patron des femmes enceintes et des jeunes enfants a retrouvé sa place dans la niche au dessus des fonds baptismaux



Calvaire : Sablage et rejointoiment extérieur



Trottoirs CD 40 (entrée rue de Monchaux).



Il y a eu aussi, le chauffage de l'église
Coût ht de 9521.52€, une subvention du département de 50%, installation d'une table de ping pong, pose de vases et range vélos, peinture et

menuiserie du vestiaire de Foot en cours, peinture du Sas d'entrée de la mairie, la grille des services techniques. Création d'une stèle sur le secteur pavé Quérénaing-Verchain, Pose de deux Evoflashes
Curage de fossés, ...



Nous remercions vivement le conseil départemental, la communauté de communes et l'état pour leurs aides financières sur tous ces dossiers.



Verchain Gym

L'ensemble de l'association Verchain Gym vous présente ses meilleurs vœux pour 2025.
Avant les congés de décembre, nous avons pu profiter avec nos adhérents d'un moment de convivialité et de partage. Un petit chocolat, des accessoires de Noël et des sourires pour terminer l'année 2024 en beauté !
Nous avons également remis les lots à nos deux gagnantes suite au tirage au sort. Deux paniers de produits locaux confectionnés par Les Biocaux de Mamie (Verchain) et Pâtisserie Nanan (Quérénaing). De quoi se régaler à l'occasion des fêtes de fin d'année !
Merci à nos adhérents d'avoir joué le jeu. Grâce à eux, nous avons également pu offrir une carte cadeau à notre coach Pauline.

La rentrée sportive a eu lieu le lundi 6 janvier !
Pour rappel, nos cours se déroulent chaque lundi à 18h30 et un jeudi sur deux à 19h (semaines impaires).



Goûter de Noël aux élèves de l'école Victor Hugo

Ce jeudi 19 décembre, veille des vacances, la commune, au travers de la commission fêtes et cérémonies a offert le traditionnel goûter aux élèves de l'école. Un chocolat chaud et un petit pain pour patienter avant l'arrivée du Père Noël.
Après-midi festive, les enfants ont illuminé la salle de leur joie de vivre. Arrivée triomphale du père Noël devant un public conquis !
Ce dernier a ensuite pris le temps de discuter avec chaque enfant, tous très excités et heureux de le rencontrer. Un moment toujours très émouvant pour les petits et les grands.
L'après midi prit fin avec la remise de coquille et chocolats aux élèves.
Un grand merci au personnel communal, les élus, les enseignants et bien sur à nos petits artistes de nous avoir transporté dans la magie de Noël.



Verchain-Maugré

CALENDRIER 2025

Marché à la ferme

Les dimanches

- 26 janvier
- 23 février
- 30 mars
- 27 avril
- 25 mai
- 29 juin
- 27 juillet
- 31 août
- 28 septembre
- 26 octobre
- 30 novembre
- 28 décembre

de 9h à 13h
Rue des
Glatignies

